

Pôle communication
Tél.: 24 65 42

Mercredi 18 septembre 2019

INFO PRESSE

Une nouvelle aérogare à Lifou-Wanaham

Pour accompagner la croissance du trafic aérien et améliorer les conditions d'accueil des passagers, le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a décidé de construire une nouvelle aérogare à Lifou-Wanaham. Cette nouvelle structure triplera la surface offerte aux passagers.

La mise en service de l'aérogare se fera en deux temps, 2021 pour l'aérogare passagers et 2022 pour l'aérogare de fret. Le coût total de l'opération est de 1,7 milliard de francs.

La direction de l'Aviation civile, exploitante de la plateforme en régie directe, conduit cette opération pour la Nouvelle-Calédonie.



1-Prévisualisation de la plateforme de Lifou-Wanaham à l'horizon 2022

Pourquoi une nouvelle aérogare à Lifou

Le développement des échanges d'ordre administratif, économique et touristique entre la province des îles Loyauté et la « Grande Terre » de la Nouvelle-Calédonie pourrait engendrer dans un proche avenir une évolution des liaisons aériennes sur cette province et plus particulièrement sur Lifou, se traduisant par un accroissement des vols locaux.

Le projet de la nouvelle aérogare de Lifou-Wanaham a pour objectif :

- d'accueillir 300 000 passagers par an à l'horizon 2030 dans des conditions d'exploitation normales et une croissance annuelle comprise entre 3 et 4 % ;
- de mettre en place les espaces et circulations nécessaires à la réglementation de sûreté aérienne ;
- d'offrir aux passagers et à leurs accompagnants un confort de passage dans l'aérogare ;
- d'anticiper la croissance du fret arrivée/départ d'environ 2 % par an (horizon 2030 : 750 tonnes).

Nature du projet

Le projet consiste à détruire entièrement l'ancienne aérogare de 260 m² afin de construire à la place un nouveau bâtiment de 1 520 m² pour l'aérogare passagers et de 310 m² pour l'aérogare de fret. Par ailleurs, le parking et les aménagements extérieurs seront étendus.

Financement et coût du projet

Montant global de l'opération : 1,7 milliard de francs.

Calendrier prévisionnel des travaux

Le chantier sera découpé en 2 phases de travaux afin d'assurer la continuité de service de l'aérodrome.

- Phase 1 – **Septembre 2019 à mai 2021** – Démolition de l'ancienne vigie et du logement attenant, construction de la nouvelle aérogare puis extension et réaménagement du parking véhicules existant et de ses accès ;
- Phase 2 – **Juin 2021 à août 2022** – Démolition de l'aérogare existante et construction du hangar fret.

Le projet

Le projet est conçu par le cabinet d'architecture MMW, représenté par Marcel Meleme, mandataire du groupement de maîtrise d'œuvre.

Les travaux sont réalisés par un groupement d'entreprises, dont le mandataire est la société ACTB.



2- Prévisualisation du parvis de l'aérogare. NB : Représentation de flèche faitière non contractuelle

Caractéristiques du chantier

Protection de l'environnement :

La DAC-NC adhère à la charte de chantier vert. Elle s'engage ainsi à mettre en œuvre les dispositions nécessaires pour réaliser un chantier vert et à faire respecter un certain nombre de préconisations techniques permettant de limiter les impacts sur l'environnement.

Sont ainsi pris en compte la limitation des pollutions de proximité, les nuisances causées aux riverains du chantier, les risques sur la santé et la sécurité des ouvriers et le traitement des déchets générés.

Les relations avec les coutumiers

Le projet de nouvelle aérogare de Lifou a fait l'objet d'une concertation avec les autorités coutumières du district du Wetr.

Contact et information

Des visuels de préfiguration sont joints à ce communiqué. Si vous souhaitez de plus amples informations merci de vous adresser à Muriel Mainguet, chargée de communication à la direction de l'Aviation civile, à l'adresse email suivante : muriel.mainguet@aviation-civile.gouv.fr

Tél. : 26 52 47